

PARACHAT

**TSAV**  
 CHABBAT HAGADOL

 28 MARS 2015  
 8 NISSAN 5775

**874**


## HILLOULOT

- 9 Nissan Rabbi Haïm de Wiznich
- 10 Nissan Rabbi Chalom Messas
- 11 Nissan Rabbi Moché ben Nahmane "Le Rambane"
- 11 Nissan Rabbi Ychaya Halevy Horowitz "Le Chla Ha-Kadoch"
- 13 Nissan Rabbi Yossef Karo "Le Choul'hane Aroukh"

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

## HEVRAT PINTO

 Sous l'égide de  
 Rabbi David Pinto Chlita

 32, rue du Plateau  
 75019 Paris - France  
 Tel.: +331 42 08 25 40  
 Fax: +331 42 06 00 33  
 20 bis, rue des Mûriers  
 69100 Villeurbanne -  
 France

 Tel.: +334 78 03 89 14  
 Fax: +334 78 68 68 45

[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

Paris Lyon Marseille

Allumage 18:55 18:43 18:40

Fin 20:03 19:48 19:43

## LA NÉGLIGENCE DE L'ÉTUDE EST UNE FAUTE TRÈS GRAVE !

*Rabbi David Pinto Chlita*

**A**u début de la parachah, nous lisons (Vayikra 6, 2) : « Ordonne à Aharon et à ses fils en leur disant : Voici la loi de l'holocauste, c'est l'holocauste qui se consume sur le brasier de l'autel tout la nuit ». Rachi cite l'enseignement suivant des Sages (Sifra Tsav 1) : « Le mot tsav (« ordonne ») vient toujours pousser au zèle, maintenant et pour toutes les générations. L'Écriture doit particulièrement encourager quand il s'agit d'une perte financière. »

La perte financière dont il est question ici est claire : L'holocauste est entièrement destiné à Hachem, et les propriétaires n'en tirent absolument rien, par conséquent il y a une perte d'argent, c'est pourquoi justement ici il faut les encourager à accomplir la mitsva d'offrir l'holocauste. Mais quand on y réfléchit, on s'aperçoit qu'il y a lieu d'encourager partout où il y a une perte. Qui d'entre nous ne sait pas combien il faut aujourd'hui pousser chacun à observer les mitsvot et à étudier la Torah, que ce soit les mitsvot entre l'homme et D. ou entre l'homme et son prochain ? Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que dans tout cela, il y a une perte. En effet, si l'homme perd de son temps fût-ce une seule minute, c'est déjà un manque considérable. Les Sages ont dit sur le temps que cela relève de l'idée que « quelque chose de tordu, on ne peut pas le redresser », c'est un manque qu'on ne peut pas réparer, car une minute perdue ne revient plus ! Une minute qui a été perdue dans les plaisirs de la vie ne reviendra plus jamais, et c'est une perte irréparable. Nous pouvons apprendre de là combien la perte de temps est grave, fût-ce celle d'un seul instant. C'est ce que les Sages ont dit : « Si tu me quittes un jour, Je te quitterai deux jours ». Et puisque nous sommes déjà arrivés jusque là, il convient d'élargir un peu cette discussion.

Il est écrit (Téhilim 119, 126) : « Au moment de faire pour Hachem, on peut violer la loi ». Chacun doit fixer tous les jours des temps d'étude de la Torah, et ce temps-là il est interdit de l'utiliser à autre chose, on n'a pas le droit le moins du monde de transgresser cette résolution. Mais malheureusement, c'est justement à ce moment-là, qui est fixé pour la Torah, que vient le mauvais penchant pour essayer d'affaiblir l'homme dans son étude. Il désire que l'homme viole la Torah. Et c'est alors que l'homme doit se renforcer au maximum contre ce penchant qui essaie de l'affaiblir et de le faire trébucher.

C'est ce que dit le verset (Béréchit 27, 22) : La voix est la voix de Ya'akov et les mains sont les mains d'Essav. Cela signifie que le mauvais penchant laisse effectivement l'homme en paix, mais à condition qu'il n'étudie pas la Torah. Dès qu'il veut commencer à étudier, dès qu'il veut faire entendre la voix de Ya'akov, immédiatement arrivent les mains d'Essav pour l'affaiblir. Il désire que l'homme viole la Torah, c'est pourquoi celui-ci doit se renforcer dans ce domaine autant qu'il peut contre le mauvais penchant, et étudier assidûment pendant le moment qu'il a fixé.

A la lumière de ces explications, nous comprendrons l'histoire que nous racontent les Sages (Erouvin 53b) sur Rabbi Yossi HaGuelili. Un jour, Rabbi Yossi HaGuelili a rencontré en chemin Brouria, la femme de Rabbi Méïr, et lui a demandé : « Par quel chemin va-t-on à Lod ? » Elle lui a répondu : « Galiléen stupide, tu aurais dû demander

« comment vers Lod », et pas plus, car les Sages ont dit (Avot 1, 5) : « Ne parles pas beaucoup avec la femme ». » C'est difficile à comprendre. Est-ce que Rabbi Yossi ne savait pas qu'il est interdit de parler beaucoup avec une femme, pour qu'une femme doive le lui faire comprendre ? De plus, est-ce qu'il est vraiment interdit de poser une question à une femme pour savoir quel chemin prendre pour aller à tel endroit ? On peut l'expliquer par le verset (Devarim 6, 7) : « Tu en parleras dans ta maison et en chemin », qui indique qu'on doit étudier la Torah même quand on est en chemin, sans s'interrompre. Par conséquent, Rabbi Yossi HaGuelili était certainement en train d'étudier la Torah en chemin. C'est à ce propos que se pose la question : pourquoi a-t-il interrompu son étude pour poser une question à une femme ? Et de plus avec des mots inutiles !

C'était cela le reproche de Brouria. Si tu étudies la Torah en chemin, pourquoi prononces-tu des paroles supplémentaires pour parler avec une femme ? Tu aurais dû demander le plus brièvement possible ! De plus, tu transgresses l'interdiction de parler abondamment avec une femme. C'est pour cela qu'elle l'a réprimandé, en disant que chaque instant d'interruption de l'étude de la Torah est fâcheux, et que de plus, il s'était également mis en danger en multipliant les paroles envers une femme.

Nous voyons là la puissance du mauvais penchant. Quand quelqu'un, même le plus grand de la génération, se trouve une permission de s'interrompre au milieu de son étude pour gagner sa vie, ou pour savoir sur quelle route il se trouve, afin de ne pas se tromper de chemin, alors le mauvais penchant essaie de l'attirer pour lui faire perdre du temps d'étude de la Torah. Cela se fait sans que l'homme en soit conscient, car il pense qu'il a simplement posé une question, et il ne sait pas que tout cela est l'œuvre du Satan.

C'est ce qu'ont dit les Sages sur le verset (Béréchit 27, 22) « La voix est la voix de Ya'akov et les mains sont les mains d'Essav ». Quand la voix de Ya'akov résonne dans les synagogues et les maisons d'étude, les mains d'Essav n'ont aucune puissance (Béréchit Raba 65, 20). C'est-à-dire que c'est seulement quand on entend la voix de la Torah qu'Essav n'a plus de pouvoir, mais si la voix de la Torah ne se fait pas entendre dans les yéchivot, alors les mains, qui sont les mains d'Essav, dominent les bnei Israël, et cherchent à éliminer Israël de sous les Cieux de Hachem. C'est pour cette raison que les non-juifs de la descendance d'Amalek essayent continuellement d'effacer le peuple d'Israël quand il délaisse la Torah, comme cela s'est produit à l'époque de Haman.

Nous apprenons de là combien est grave la faute de la négligence de l'étude, car alors l'homme amène sur lui des démons, et les malheurs l'assaillent. C'est cela la perte dont nous avons parlé, et là-dessus qu'il faut l'encourager. Il faut donc se renforcer considérablement dans l'étude et ne pas la négliger. Mais en même temps, nous devons étudier dans la pureté. Cette idée figure en allusion dans ce Chabat, le Chabat de la parachat Para, qui traite de la pureté des bnei Israël. En effet, il faut étudier la Torah dans la pureté, et sans perdre de temps, et alors nous aurons une abondance de bénédiction et de réussite en ce monde et dans le monde à venir.

### La Tevila des ustensiles

La sainteté et la pureté du peuple d'Israël repose sur la table juive, la cachérouit des aliments et la cachérouit des ustensiles de cuisine. En effet, dans la sainte Torah il y a de nombreuses mises en garde nous enjoignant de nous tenir en garde à l'égard des aliments qui ne sont pas cachés. Ils ne doivent pas figurer à la table d'un juif.

Un passage particulier de la Torah est consacré à nous parler de la cachérisation des ustensiles et de ce qu'on doit tremper dans un mikvé de quarante séah, à savoir les ustensiles culinaires qui ont été acquis d'un non-juif, qu'ils aient été utilisés auparavant ou qu'ils ne l'aient jamais été. Certains en ont donné pour raison que c'est pour en ôter l'esprit d'impureté et le nom des goyim et les faire entrer dans la sainteté d'Israël, étant donné que Hachem nous a choisis comme héritage et nous a séparés de ceux qui se trompent et sanctifiés de Sa sainteté, ainsi qu'il est dit : « Je vous ai séparés des peuples pour être à Moi. »

Les lois de la cachérisation des ustensiles sont particulièrement actuelles à notre époque, pendant les jours qui précèdent Pessa'h, quand beaucoup de gens acquièrent des ustensiles neufs en l'honneur de la fête qui approche.

Nous allons donner un résumé des halakhot concernées pour être utiles au public :

1. Les Richonim ont écrit que tout ce qui touche l'aliment lui-même s'appelle « keli séouda » (un ustensile culinaire), même si on ne mange ni ne boit dedans. Les ustensiles dans lesquelles on ne met pas la nourriture elle-même, mais uniquement par l'intermédiaire d'une casserole, d'un moule ou autre, par exemple une « plata » de Chabbat ou des brûleurs électriques, un four et ainsi de suite, n'ont pas besoin de tevila.

2. De la Torah, on ne doit tremper que les ustensiles en métal. Les Sages ont institué une tevila pour les instruments en verre aussi (parce que c'est un matériau un peu semblable au métal, si les ustensiles se cassent, on peut les fondre pour les ressouder).

3. On a l'habitude de tremper les ustensiles en porcelaine sans bénédiction. Certains adoptent la sévérité de tremper également les ustensiles en plastique, sans bénédiction.

4. Les ustensiles à usage unique ne sont pas soumis à la tevila. Il n'est donc pas nécessaire de tremper les assiettes, les verres et ainsi de suite qui ne doivent être utilisés qu'une seule fois, non plus que les ustensiles faits en papier d'aluminium, que l'on jette après usage.

5. Les ustensiles électriques où l'on place l'aliment lui-même, comme une bouilloire électrique, une poêle, une marmite électriques ou un grille-pain, doivent être trempés.

6. Il faut veiller à tremper un ustensile électrique qui doit l'être en le plongeant entièrement dans l'eau du mikvé.

7. Comme de nombreux instruments électriques risquent de s'abîmer si on les trempe dans l'eau, il est préférable de ne pas les utiliser pendant quelques jours après la tevila, jusqu'à ce qu'ils aient bien séché et qu'il n'y reste plus la moindre trace d'humidité. Il est souhaitable de les faire sécher au moyen d'un souffle d'air chaud (avec un sèche-cheveux).

8. En ce qui concerne les ustensiles qui risquent de devenir inutilisables si on les met en contact avec l'eau, il y a plusieurs possibilités en ce qui concerne la tevila :

Si un ustensile perd le nom d'ustensile quand on le démonte, et qu'il ne peut être remonté que par un spécialiste et non par n'importe qui, on peut le donner à un électricien juif pour qu'il le démonte, lui faisant perdre ainsi le statut d'ustensile, et ensuite il le remontera. De cette façon, il aura été fabriqué par un juif. (C'est le corps même de l'ustensile qui doit être démonté et non un accessoire extérieur, par exemple un câble électrique ou autre.)

Autre possibilité : on prend un chiffon, on le trempe dans l'eau du mikvé, on l'essore en laissant juste assez d'eau pour qu'il puisse transmettre l'humidité à quelque chose d'autre (« tofea'h al manat lehatpia'h »), puis

on le pose sur les fentes à l'endroit où rentrent les fils électriques, et on trempe l'ustensile comme cela.

9. Si on a utilisé un ustensile sans l'avoir trempé, l'aliment n'est pas interdit, mais on doit le retirer de l'ustensile immédiatement. Et de toutes façons, même si on a fait cuire dedans cent fois, il faut le tremper.

10. Il faut cachériser un ustensile qui doit l'être (par « hagala » dans de l'eau bouillante) avant de le tremper.

11. Avant la tevila, il faut enlever toutes les étiquettes collées sur l'ustensile, gratter la colle et toute autre saleté ou couleur jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien qui sépare entre l'eau et l'ustensile ('hatsitsa).

12. Voici la bénédiction de la tevila : avant de tremper un ustensile (même quand il s'agit d'un ustensile en verre qu'on trempe uniquement par décret rabbinique), il faut dire en hébreu une bénédiction dont la traduction est : « Béni sois-Tu Hachem, notre D. roi de l'univers, Qui nous a sanctifiés par Tes commandements et nous a ordonné de tremper un ustensile (« al tevilat keli »). » Si on trempe deux ou plusieurs ustensiles, on dit « des ustensiles » (« al tevilat kelim »).

13. Il faut tremper l'ustensile entier d'un seul coup, de façon à ce que l'eau arrive partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, en une seule fois, et qu'il ne reste rien hors de l'eau.

14. On prendra l'ustensile de façon lâche, autant que possible. Si on s'est mouillé les mains dans l'eau du mikvé avant de le prendre, il n'y a pas à craindre de « 'hatsitsa » (séparation avec l'eau), parce que l'eau du mikvé arrivera à toutes ses parties, mais même alors, on ne le serrera pas dans la main.

15. Quand on trempe plusieurs petits ustensiles à la fois, des verres, des petits verres, des couverts, etc., il est souhaitable de les tremper dans un filet aéré, en les plaçant les uns à côté des autres et non les uns sur les autres.

16. Un enfant mineur ne fera pas la tevila, à moins qu'une personne majeure ne veille à ce qu'il le fasse correctement.

Voici une courte liste des matériaux utilisés dans la fabrication des ustensiles avec les dinim correspondants (tiré du livre « tevilat kelim ») :

Acier inoxydable – Tevila avec bénédiction

Aluminium – Tevila avec bénédiction

Amiante – Pas de tevila

Argent – Tevila avec bénédiction

Argile non recouvert – Pas de tevila

Argile recouvert de verre – Pas de tevila

Bakalite – Pas de tevila

Bois – Pas de tevila

Cuivre – Tevila avec bénédiction

Duralex – Tevila avec bénédiction

Email – Tevila sans bénédiction

Fer – Tevila avec bénédiction

Métal – Tevila avec bénédiction

Nylon – Différentes opinions

Or – Tevila avec bénédiction

Papier – Pas de tevila

Pierre – Pas de tevila

Plastique – Différentes opinions

Porcelaine – Tevila sans bénédiction

Pyrex – Tevila avec bénédiction

Verre – Tevila avec bénédiction

## Garde ta Langue

### La crainte du Sanctuaire

Celui qui dit du lachon hara dans une synagogue ou un beit hamidrach transgresse la mitsva de craindre le Sanctuaire, qui est une mitsva de craindre Celui Qui a placé Son Nom en cet endroit, or les synagogues et maisons d'étude en font partie.

## Sur la pente ascendante

### En ces jours-là, en ce temps-ci

Une année, quelqu'un qui souffrait beaucoup de divers problèmes avec sa femme et ses enfants est venu me trouver, pour demander une « bénédiction » de mourir...

Quand il a vu que j'étais stupéfait de cette requête, il a dit qu'il avait déjà entrepris tout ce qui était possible pour sauver son foyer, qu'il avait essayé toutes les diverses méthodes qui lui avaient été proposées, mais qu'il sentait qu'il en était arrivé à une situation où il n'y avait plus rien à faire, et qu'en ce qui le concernait, c'était la fin.

Comme cela se passait au moment de Pourim, je lui ai répondu dans l'esprit de la fête :

« Sachez que même les juifs de Suse étaient certains que leur fin terrible était arrivée et que Haman allait les tuer, hommes, femmes et enfants, mais en fin de compte Hachem les a sauvés de ce décret d'annihilation et leur angoisse s'est changée en joie.

De même que les juifs à l'époque de Mordekhaï et Esther avaient entendu parler du terrible décret qui pesait sur eux et se sont repentis de leurs mauvaises actions, ont jeûné et prié Hachem de les sauver de Haman le mauvais, ainsi vous aussi vous avez le devoir de vous repentir et de prier Hachem qu'Il vous protège de ce malheur. »

Par la grâce du ciel, il a accepté mes paroles, ses pensées suicidaires l'ont quitté et dès le lendemain, pendant le jeûne d'Esther, alors qu'il se trouvait chez sa mère, sa femme lui a téléphoné pour lui demander pardon de tout le mal qu'elle lui avait fait jusqu'à présent.

Voici une autre histoire dans le même ordre d'idées.

Un jour, un couple est venu me trouver pour se plaindre de ce que pour une raison ou pour une autre, la paix ne régnait pas entre eux, et la Chekhina ne résidait pas dans leur foyer.

Cela étant, je me suis adressé à la femme et je lui ai demandé : « Que pensez-vous de votre mari ? »

« Je trouve que mon mari est quelqu'un de bon et de spécial », répondit-elle. Ensuite je me suis adressé au mari et je lui ai demandé :

« Que pensez-vous de votre femme ? »

« Je trouve ma femme bonne et merveilleuse », répondit-il.

Je me suis étonné d'entendre qu'ils s'aimaient et s'appréciaient et que pourtant ils sentaient qu'il n'y avait pas de paix dans leur foyer, et j'ai compris qu'apparemment, il y avait un facteur extérieur qui provoquait cette mauvaise impression.

C'est pourquoi je me suis adressé au couple pour leur dire :

« La raison pour laquelle vous ne vous entendez pas est la télévision ou l'internet que vous avez chez vous, qui vous permettent de regarder des choses interdites et empêchent par là la Chekhina de résider avec vous. »

Une maison où il y a un appareil impur ou un Internet totalement libre grâce auquel on peut faire rentrer l'impureté à la maison par des spectacles interdits ne peut pas constituer un lieu de résidence pour la Chekhina, malgré les mezouzot qui s'y trouvent et malgré les livres de kodech qui ornent les pièces. Mais il faut enlever totalement la plaie de l'impureté de la maison, et alors la paix et la fraternité reviendront, et la Chekhina étendra ses ailes sur la maison et reviendra y demeurer.

Toujours au même sujet :

Un jour, un couple est venu me trouver avec une volonté ferme et véritable que je les aide à faire revenir la paix chez eux.

Une fois que nous avons résolu toutes les dissensions qu'il y avait entre eux, ils se sont levés, et quelques secondes avant d'ouvrir la porte pour sortir de chez moi, la femme s'est adressée à son mari en lui disant : « A part cela, je demande que tu fasses sortir l'ordinateur de la maison. »

Le mari a regardé sa femme et lui a répondu qu'il ne pouvait pas faire cela, parce qu'il avait besoin de l'ordinateur pour son travail.

Mais sa femme a tenu bon, en ajoutant :

« Je t'ai souvent vu en train de regarder dans l'ordinateur des choses inconvenantes, et je ne suis pas disposée à ce que cela continue ainsi. »

Comme j'ai compris que le feu de la dissension allait de nouveau éclater entre eux d'un instant à l'autre, je me suis empressé de m'interposer, dans une tentative de sauver ce que nous avions déjà acquis ensemble, pour que tout mon travail n'ait pas été en vain. Et à la fin de la discussion, le mari a promis de sortir l'ordinateur de la maison.

Ainsi, le couple est sorti de chez moi joyeux et satisfait, en aimant la vérité et la paix.

Une fois qu'ils sont partis, je me suis dit que cette femme avait eu l'intelligence d'être une « aide face à lui » en manifestant sa vigilance et son esprit critique.

Bien qu'apparemment, il aurait semblé qu'elle était contre lui, en réalité elle a été une aide pour son mari. En insistant fermement pour que l'ordinateur sorte de la maison, elle a sauvé l'éducation des enfants ainsi que sa vie commune avec son mari, pour que ce soit, avec l'aide de D., une vie d'amour, de fraternité, de paix et d'amitié. C'est pourquoi elle méritait le titre d'« aide face à lui ».

## Hommes de foi

Le tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, a un jour dit à quelqu'un qu'il voyait sur lui que son heure de quitter ce monde était arrivée, et que pour éviter la mort, il lui conseillait de quitter la ville, parce qu'il était décrété qu'il ne devait mourir que dans cette ville, donc il serait sauvé s'il quittait la ville.

Il écouta les paroles du tsaddik et quitta la ville comme il le lui avait ordonné.

Malgré tout, il lui envoyait tous les jours des délégués pour lui demander si par hasard le décret n'avait pas été aboli et s'il pouvait rentrer. Mais Rabbi 'Haïm lui faisait dire qu'il ne rentre pas dans la ville, parce que le décret n'avait pas encore été aboli.

Un beau jour, il avait une telle nostalgie qu'il décida d'aller voir sa femme et sa famille, et sans permission explicite du tsaddik, il rentra dans la ville. Il eut à peine foulé le seuil des remparts de la ville qu'il tomba immédiatement par terre et mourut. Les Sages ont dit sur ce genre de situation (Souka 53) : « Les jambes de l'homme sont responsables de lui, là où il veut aller, c'est là où ses jambes le conduisent. »



### ***Voici la loi de l'holocauste, c'est l'holocauste qui se consume sur le brasier de l'autel (Vayikra 6, 2).***

Dans ce verset, le mem du mot mokda (« brasier ») est petit, et le Rav chelita demande pourquoi dans son livre Pa'had David.

Il semble que cela vienne nous enseigner que l'essentiel de l'étude de la Torah passe par l'humilité et l'abaissement (être petit), comme nos Sages l'ont écrit à de nombreuses reprises (Nédarim 55) : la Torah s'acquiert précisément par l'humilité, comme c'est le cas chez Moché ; bien qu'il soit monté au Ciel, il est malgré tout resté le plus humble de tous les hommes (Bemidbar 12, 3), et bien qu'il ait régné sur Israël pendant quarante ans, il est malgré tout resté modeste et il a gardé sa Torah. C'est une humilité grâce à laquelle on s'élève.

On peut encore dire que dans ces parachiot, la Torah parle des sacrifices propres à la consommation, et aussi des aliments interdits, et dans la parachat Vayikra il est écrit de ne pas manger la graisse et le sang, car le sang fait allusion au désir et à l'orgueil (Zohar I), alors que les choses permises à la consommation font allusion, comme on le sait, à l'humilité. De plus, un aliment cacher fait allusion à la réparation de la faute contre l'alliance de la circoncision, et si l'homme mange cacher, cela influe sur lui. Chez la femme enceinte, cela agit aussi sur l'embryon. Nous trouvons tout cela dans la Guemara ci-dessus. Il n'y a donc pas à s'étonner si ensuite l'enfant renie tout, car ce que sa mère a mangé a une influence sur lui. Le bébé est nourri de ce dont sa mère se nourrit, et quand il sort à la lumière du monde, il est attaché à sa mère et toute sa nourriture vient d'elle. C'est cela l'holocauste sur le brasier sur l'autel : celui qui mange cacher fait allusion à la modestie (le petit mem), et de cette façon peut s'élever (même racine que le mot holocauste).

### ***« Moché dit à la communauté : voici la chose qu'à ordonné Hachem de faire » (8, 5).***

Il a dit cela pour leur faire savoir qu'ils ne devaient pas mettre cet enseignement en question, comme l'ont fait Kora'h et ses partisans, en imaginant qu'il agissait de sa propre initiative. Désormais, il n'y avait plus lieu de dire que Kora'h avait agi par inadvertance, puisqu'au moment même, Moché avait précisé que c'était l'ordre de Hachem, et non une invention de lui-même, Moché.

On peut aussi dire avec les Sages (Tan'houma Kora'h 3) que Moché était roi, ainsi qu'il est écrit (Devarim 33, 5) « Il devint roi de Yéchouroun », et ils ont expliqué (Kidouchin 32b) que lorsque un roi renonce à l'honneur qui lui est dû, ce n'est pas valable. Or Moché faisait des actes qu'il est interdit même à un esclave hébreu de faire pour son maître, à savoir laver tout leur corps avec de l'eau et ainsi de suite. Il est impossible de faire quelque chose de plus déshonorant que cela.

C'est pourquoi il a pris les devants en disant : « Voici la chose qu'à ordonnée Hachem », c'est Hachem Qui m'a dit de faire précisément cela et non autre chose, même s'il est interdit au roi d'agir ainsi, même s'il désire renoncer à son honneur. C'est de cela précisément qu'il s'agit. En effet, la bouche qui a interdit au roi de renoncer à son honneur est celle qui m'a permis et ordonné d'agir ainsi.

Rabbi Haïm Ben Attar

### ***L'homme peut mériter de se rapprocher autant que les anges***

« Hachem appela Moché et lui parla de la Tente d'assignation en disant » (Vayikra 1, 1)

Le Midrach Tan'houma commence son explication de la paracha par le verset : « Bénissez Hachem vous Ses anges, héros puissants qui exécutez Ses ordres et écoutez la voix de Sa parole » (Téhilim 103, 20). « Bénissez Hachem, vous ses anges », ce sont Moché et Aharon, qui sont appelés des anges, ainsi qu'il est dit « Il a envoyé un ange et nous a fait sortir d'Egypte. » Rav Houna a dit au nom de Rabbi A'ha : ce sont les bnei Israël, ainsi qu'il est dit « Héros puissants qui exécutez Ses ordres », en effet ils ont placé l'exécution avant la compréhension, en disant « Nous ferons et nous écouterons. »

Je me suis demandé qu'est-ce qui sépare en vérité l'homme de l'ange.

Certes, il est exact que l'ange ne mange ni ne boit et que l'homme mange et boit, et aussi que l'ange n'a ni père ni mère alors que l'homme a des parents. Mais il me semble que la différence essentielle qu'il y a entre eux est que l'homme a été créé avec un mauvais penchant, ainsi qu'il est dit (Iyov 11, 12) : « L'homme est né âne sauvage », alors que l'ange a une nature sainte, son rôle est de servir et de louer le Créateur, il n'a aucun mauvais penchant.

Nous avons vu de nombreux grands de ce monde qui ont parcouru les mondes supérieurs. De Rabbeinou 'Haïm Pinto zatsoukal, on raconte qu'une fois, au moment de la prière, il a mérité que son âme monte aux cieux. De même le Ba'al Chem Tov zatsoukal, au moment de se laver les mains pour le troisième repas de Chabbat, a su que venait de mourir le saint Or Ha'Haïm, parce que son âme était montée aux cieux.

C'est pourquoi si l'on se sanctifie et qu'on maîtrise son mauvais penchant, qu'on s'élève dans la Torah et dans la crainte du Ciel, on devient plus grand que les anges qui se tiennent constamment uniquement au service du Créateur et sont prêts à toute mission qui leur sera confiée, alors que l'homme, qui se trouve ici-bas, bien qu'il ait des tentations et des désirs, par exemple le lachon hara, la débauche, l'orgueil ou l'amour des honneurs, est toutefois disposé à s'écrier « nous ferons et nous entendrons », il ne veut que se rapprocher de D., sans prendre garde à ce que lui souffle le mauvais penchant, et dans ce cas il est évident qu'il atteint un niveau même supérieur à celui des anges. Et c'est de lui qu'il est dit « héros puissants qui exécutez Ses ordres ». Il s'appelle un héros puissant parce qu'il conquiert son yetser hara. C'est pourquoi le midrach compare le peuple d'Israël aux anges : il a conquis son mauvais penchant et a dit : « Nous ferons et nous écouterons. »

J'ai pensé expliquer que c'est la signification du verset « Il appela Moché. » Pourquoi n'est-il pas écrit « Il dit », ou « Il parla » ? Apparemment, l'Ecriture utilise l'expression « Il appela » pour les anges du service, ainsi qu'il est écrit « Ils s'appellent (vékara) l'un l'autre et disent », le mot « appeler » désigne un rapprochement.

Le mot « vékara » a la valeur numérique de « vékarev » (s'approcher) ou que le mot « karov » (proche), ce qui nous indique que de même que les anges ont un puissant rapprochement de D., Hachem utilise cette même expression de rapprochement et appelle Moché parce qu'Il l'aime et l'appelle par son nom. La grande proximité de Moché à D. provient des mitsvot qu'il accomplissait et de ses bonnes actions.

C'est pourquoi le Midrach dit « Bénissez Hachem, vous Ses anges », ce sont Moché et Aharon, dont la proximité à D. dépassait ce qui est habituel. Il n'y avait rien d'autre dans leur monde que la proximité de D., c'était tout leur désir et tout leur travail en ce monde.

C'est pourquoi lorsque Moché a voulu se sanctifier et se purifier, il a quitté même sa femme, parce qu'il ne voulait pas avoir la moindre appartenance au monde de la matière, et cherchait uniquement la proximité de Hachem, comme dans le verset (Téhilim 73, 28) : « Pour moi, la proximité de D. m'est bonne. »